



Marché n° 01/2023

**ETUDE DE DANGERS DE 3 AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES ET
DOSSIER DE REGULARISATION DU SYSTEME HYDRAULIQUE DU
SMAPI**

Acte d'engagement (AE)

**Pouvoir adjudicateur : SYNDICAT DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA
PREVENTION DES INONDATIONS DES VALLÉES DE LA SCARPE ET DU BAS-
ESCAUT (SMAPI)**

Représenté par : M. MARC DELECLUSE, Président

Date de lancement du marché : 22/02/2023

Date limite de réception des offres : 24/03/2023 à 11h00

A. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Personne publique / Maître d'ouvrage : SYNDICAT DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PREVENTION DES INONDATIONS DE LA SCARPE AVAL ET DU BAS ESCAUT (SMAPI)

Objet du marché : Le présent acte d'engagement concerne la réalisation de prestations de service consistant en la réalisation de trois études de dangers, de 5 visites techniques approfondies et d'un dossier de régularisation du système d'endiguement du SMAPI.

Titulaire :

Mode de passation : Marché à procédure adaptée en référence à l'article R.2122-8 du code de la commande publique modifié par le décret n°2019-259 et par le décret n°2019-1344.

Forme de contrat : Il s'agit d'un marché à tranches optionnelles et à prix global et forfaitaire, qui comprend une tranche ferme et trois tranches optionnelles.

Durée et délais d'exécution : le délai d'exécution est fixé à 6 mois pour la tranche ferme. Dans la mesure où, une ou plusieurs tranche(s) optionnelle(s) serai(en)t affermie(s), la durée d'exécution n'ira pas au-delà de 6 mois supplémentaires.

Personne signataire du marché : Monsieur Marc DELECLUSE, Président du SMAPI

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de Saint-Amand-Les-Eaux

Prix : Prix ferme global et forfaitaire

Tranche ferme (TF) : 3 études de dangers

Montant HT Euros

Taxes Euros

Montant TTC Euros

Soit en toutes lettres

Tranche optionnelle n°1 (TO1) : VTA ZEC de Landas-Orchies

Montant HT Euros

Taxes Euros

Montant TTC Euros

Soit en toutes lettres

Tranche optionnelle n°2 (TO2) : VTA ZEC de Lecelles

Montant HT Euros
Taxes Euros
Montant TTC Euros
Soit en toutes lettres

Tranche optionnelle n°3 (TO3) : Dossier de régularisation administrative du système d'endiguement du SMAPI

Montant HT Euros
Taxes Euros
Montant TTC Euros
Soit en toutes lettres

TF + TO1 + TO2 + TO3

Montant HT Euros
Taxes Euros
Montant TTC Euros
Soit en toutes lettres

EXEMPLAIRE UNIQUE

Copie certifiée conforme à l'original, délivrée en **unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 02 janvier 1961 modifiée facilitant le crédit aux entreprises, en ce qui concerne la partie des prestations à Euros et devant être exécutées par

A , le

Le représentant légal du maître d'ouvrage,

ATTENTION : Ne signer ici que sur UN SEUL exemplaire de l'acte d'engagement

B. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Formule A - Entreprise individuelle - Société - Groupement d'intérêt Economique

Je soussigné, (nom et prénom)
agissant en mon nom personnel,
domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone)
.....
inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou Répertoire des Métiers de
sous le numéro
immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)
code d'activité économique principale (APE)

ou

agissant au nom et pour le compte de la Société
dont le siège social est (adresse complète et numéro de téléphone)
.....
société au capital de
inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de
sous le numéro
immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)
code d'activité économique principale (APE)

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C. C. A. P.) et de l'ensemble des documents inclus dans le dossier de consultation des entreprises (D. C. E.),

M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire de l'accord-cadre.

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, et après m'être rendu sur les lieux, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me liant toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 (CENT VINGT) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement particulier de l'appel d'offres.

Formule B - Entreprises groupées conjointes

ATTENTION : A SUPPRIMER SI VOUS SOUHAITEZ UN GROUPEMENT SOLIDAIRE

ARTICLE 1^{er} - CONTRACTANT

Nous soussignons, (nom et prénom)

agissant en mon nom personnel,

domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone)

.....

inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou Répertoire des Métiers de

sous le numéro

immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)

code d'activité économique principale (APE)

et/ou

(nom et prénom)

agissant au nom et pour le compte de la Société

dont le siège social est (adresse complète et numéro de téléphone)

.....

société au capital de

inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de

sous le numéro

immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)

code d'activité économique principale (APE)

(à remplir autant de fois que nécessaire)

Les entreprises ci-dessus sont groupées conjointes et l'entreprise
est leur mandataire solidaire.

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières
(C.C.A.P) et de l'ensemble des documents inclus dans le dossier de consultation des entreprises
(D.C.E),

NOUS ENGAGEONS à produire, si notre offre est retenue et si nous ne les avons pas
déjà fournis à l'appui de notre offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés
publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui nous
en sera faite par la personne signataire de l'accord-cadre.

NOUS ENGAGEONS, sans réserve, en tant qu'entreprises groupées conjointes,
conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, e après nous être rendues sur les
lieux, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne
nous liant toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 (CENT VINGT)
jours à compter de la date limite des offres fixée par le règlement particulier de l'appel d'offres.

Formule C - Entreprises groupées solidaires
ATTENTION : A SUPPRIMER SI VOUS SOUHAITEZ UN GROUPEMENT CONJOINT

ARTICLE 1^{er} - CONTRACTANT

Nous soussignons, (nom et prénom)
agissant en mon nom personnel,
domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone)
.....
inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou Répertoire des Métiers de
sous le numéro
immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)
code d'activité économique principale (APE)

et/ou

(nom et prénom)
agissant au nom et pour le compte de la Société
dont le siège social est (adresse complète et numéro de téléphone)
.....
société au capital de
inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de
sous le numéro
immatriculé à l'INSEE sous le numéro SIRET (14 chiffres)
code d'activité économique principale (APE)

(à remplir autant de fois que nécessaire)

Les entreprises ci-dessus sont groupées conjointes et l'entreprise
est leur mandataire solidaire.

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières
(C.C.A.P) et de l'ensemble des documents inclus dans le dossier de consultation des entreprises
(D.C.E),

NOUS ENGAGEONS à produire, si notre offre est retenue et si nous ne les avons pas
déjà fournis à l'appui de notre offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés
publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui nous
en sera faite par la personne signataire de l'accord-cadre.

NOUS ENGAGEONS, sans réserve, en tant qu'entreprises groupées conjointes,
conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, et après nous être rendues sur les
lieux, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne
nous liant toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 (CENT VINGT)
jours à compter de la date limite des offres fixée par le règlement particulier de l'appel d'offres.

ARTICLE 2 - PRIX

Le candidat peut formuler son offre dans l'unité monétaire de son choix. Il a toutefois pris connaissance de l'unité monétaire souhaitée par le maître d'ouvrage dans le règlement de la consultation.

Si le candidat présente une offre libellée dans l'autre unité monétaire que celle du maître d'ouvrage, il accepte que celui-ci procède à la conversion de son offre en application des articles 4 et 5 du Règlement CE n° 1103/97 du 17 juin 1997. Il peut également lui-même procéder à cette conversion, en appliquant le même texte, en indiquant celle des deux unités monétaires dans laquelle il s'engage. Dans l'hypothèse où le candidat présente une offre libellée dans l'autre unité monétaire que celle souhaitée par le maître d'ouvrage, et si cette offre est retenue, il est informé et accepte par avance que l'unité monétaire souhaitée par le maître d'ouvrage puisse s'imposer à lui dans le cadre de la mise au point finale du marché.

En cas de différence entre le résultat de la conversion opérée par le candidat et celui de la conversion opérée par le maître d'ouvrage, c'est la conversion effectuée par le maître d'ouvrage qui prévaut.

Unité monétaire utilisé : l'euro

Montant du marché

Les prestations sont rémunérées selon un prix global et forfaitaire.

Sous-traitance connu et désignée au marché :

Les annexes n° (conforme à l'annexe au cadre d'acte d'engagement) indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiquées dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que l'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors TVA :

T.V.A. 20% :

Montant TVA incluse :

Sous-traitance envisagée :

En outre, le tableau ci-après indique la nature des prestations que l'entrepreneur envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à la personne responsable du marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondant au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter, ou céder.

Nature de la prestation	Montant de la prestation		
	Hors T.V.A	T.V.A au taux 20%	Total
TOTAL			

ARTICLE 3 – DELAI d'EXECUTION

Le marché se terminera **dans un délai de 12 mois (1 ans)** après son visa en contrôle de légalité.

Les prestations sont exécutées à compter de la notification du marché (pour la tranche ferme) et des ordres de services pour les tranches optionnelle. Le délai d'exécution est fixé à :

- 6 mois pour la tranche ferme ;
- 2 mois pour la tranche optionnelle n°1 ;
- 2 mois pour la tranche optionnelle n°2 ;
- 2 mois pour la tranche optionnelle n°3.

ARTICLE 4 – PAIEMENTS

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

Au nom de¹ :

Domiciliation :

Agence :

Code banque :

N° de compte :

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

¹ En cas de groupement solidaire, indiquer le compte ouvert au nom du groupement ou, à la rigueur, celui du mandataire. Dans ce dernier cas, ajouter la clause suivante :

“ Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires. ”

ARTICLE 5 - APPLICATION DE L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 14 AVRIL 1952 MODIFIEE :

J'affirme / nous affirmons sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à ses torts exclusifs, que la (les) société(s) par la (lesquelles) nous intervenons ne tombe(nt) pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi 52-401 du 14 avril 1952 modifiée par l'article 6 de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978.

La (les) déclaration(s) similaire(s) du (des) sous-traitant(s) énumérée(s) plus haut est (sont) annexée(s) au présent acte d'engagement.

Je certifie / nous certifions que les prestations seront exécutées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143.3, L 143.5 et 620.3 du Code du Travail.

Fait en un seul original,

A , le

(mention manuscrite "Lu et Approuvé" et signature)

Le présent Acte d'Engagement comporte :

- annexe(s) relative(s) à la désignation des sous-traitants ;
- autre(s) annexe(s) : (précisez)

C. Acceptation de l'offre par le Maître d'Ouvrage

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement.

A Saint Amand les Eaux, le

Le représentant légal du maître d'ouvrage,

Le Président du Syndicat

Marc DELECLUSE

**MODELE D'ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE**

*Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément
des conditions de paiement du contrat de sous-traitance (*)
Annexe n°*

MARCHE

- objet :
- montant :
- titulaire :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- Nature :
- Montant T.V.A. comprise :

SOUS-TRAITANT

- nom, raison ou dénomination sociale :
- adresse :
- forme juridique de la société :
- numéro d'identification d'entreprise (SIREN) :
.....
- numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
.....
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) :
.....

CONDITIONS DE PAIEMENT du CONTRAT de SOUS-TRAITANCE

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
.....
- date (ou mois) d'établissement des prix :
- modalités de révision des prix :
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :
.....
- personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret relatif aux marchés publics :
- comptable assignataire des paiements :

(*) Le sous-traitant fournit la déclaration du candidat accompagnée des attestations fiscales et sociales certifiées conformes à l'original conformément à l'article 46 du code des marchés publics

Le Mandataire

Le Sous-Traitant

Lu et accepté
Le maître
d'ouvrage